
MUNICIPALITE

RE P O N S E

à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Véronique Bovey Diagne
au sujet des horaires d'ouverture de la bibliothèque communale

Renens, le 18 janvier 2013/mrsj

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Le 15 novembre 2012, Mme la Conseillère communale Véronique Bovey Diagne a déposé une interpellation au sujet des horaires d'ouverture de la bibliothèque communale, et plus particulièrement des horaires d'ouverture pendant les vacances d'automne.

En préambule, il convient de rappeler qu'à l'exception d'années synonymes de projets importants, comme ce fut le cas en 2006-2007 (informatisation), en 2009 et 2010 (déménagements) ou encore en 2012 (création du Centre de documentation des Pépinières), la Bibliothèque du Léman a toujours ouvert ses portes une demi-journée, voire deux demi-journées, lors des vacances scolaires de Pâques, d'été et d'automne.

2012 a été en effet une année exceptionnelle, marquée par la création du Centre de documentation scolaire des Pépinières. La préparation de son ouverture, qui a pu se faire à la rentrée scolaire 2012-2103, a nécessité un investissement conséquent de toute l'équipe de bibliothécaires et a généré un nombre important d'heures supplémentaires, dont la reprise a dû se planifier notamment durant les vacances scolaires d'automne.

Les périodes de vacances avec prêt ne sont possibles que si l'effectif en personnel le permet. Comme les collaboratrices prennent majoritairement leurs vacances durant la fermeture de la bibliothèque, elles ne sont par conséquent pas assez nombreuses pour assurer un service satisfaisant durant ces périodes. De plus, il est important de mentionner que la fermeture de la bibliothèque offre l'occasion de rattraper le retard accumulé dans le travail bibliothéconomique, comme le catalogage ou le désherbage.

Dans les conditions actuelles, en raison de l'activité exercée dans la bibliothèque publique dont la surface a triplé, qui se situe sur deux niveaux, avec plus d'ouvrages et principalement plus de lecteurs, mais sans augmentation significative de personnel, il n'est malheureusement pas

envisageable d'ouvrir d'une manière conséquente, voire normale, la bibliothèque durant les vacances.

Néanmoins, pour aller dans le sens de l'interpellation, une attention toute particulière sera portée sur la planification des vacances du personnel pour l'année 2013, en s'efforçant de rendre possible une ouverture à raison d'un après-midi par semaine pendant les vacances scolaires de Pâques, d'été et d'automne en évitant que cela n'hypothèque d'autres ouvertures. Cette ouverture sera bénéfique essentiellement au public, sachant que les enseignants viennent de manière très sporadique à la bibliothèque durant les vacances scolaires.

Finalement, après une attention particulière donnée à la partie scolaire de la bibliothèque de Renens en 2011 et 2012, l'accent sera mis en 2013 sur les enjeux de la partie publique et notamment les horaires d'ouverture. Il sera possible au printemps, sur la base d'un questionnaire actuellement en circulation auprès des usagers, de proposer une organisation différente qui répondra au mieux aux besoins des lecteurs en matière d'ouverture publique.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Véronique Bovey Diagne et consorts.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ